



INVITATION CITADINS JUIN 2025

14-15 JUIN 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu : Piscine de la Cité-des-Jeunes (pavillon J)
2580, chemin Paul-Gérin-Lajoie, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 9H8

Club hôte : Club de natation Les Citadins de Vaudreuil

Installation : 1 bassin de 25 m, 6 couloirs

Type d'invitation : Invitation provinciale fermée

- BBF, Beaconsfield
- CDNDG, Côte des Neige Notre-Dame-De-Grâce
- CSLA, Côte St-Luc
- CALAC, Lasalle
- CARO, St-Constant
- CITA, Vaudreuil-Dorion

Groupe d'âge : 12 ans et moins, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus

Date limite d'inscription : 4 juin 2025

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec.

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre : Ion Voiculescu, jhvoic@gmail.com

Responsable des inscriptions : Alexandre St-Germain Demers, stga01@hotmail.ca

Responsable des officiels : Mylène Larivière, mylenelariviere@hotmail.ca

Lien vers l'inscription des officiels : <https://www.timetosignup.com/citadinsvd/sheet/1371190>



INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégories d'âge

L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition.

- Épreuves individuelles et de relais
- 12 ans et moins, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus

Limite d'inscription : 200 nageurs incluant ceux des Citadins

Déroulement de la compétition

- Tous les temps soumis en 25 m seront classés en priorité, suivis de tous les temps en 50 m.
- Les séries nageront senior et mixte, du plus lent au plus rapide.
- Toutes les épreuves se nageront finale directe.

HORAIRE ET PROGRAMME

SAMEDI 14 juin AM		DIMANCHE 15 juin AM	
Échauffement : 7 h 30* Début rencontre : 8 h 30*		Échauffement : 7 h 30* Début rencontre : 8 h 30*	
2 échauffements de 25 min		2 échauffements de 25 min	
Épreuve	Style	Épreuve	Style
1	100 m Libre	8	50 m Brasse
2	50 m Dos	9	200 m Dos
3	100 m QNI	10	100 m Papillon
4	50 m Libre	11	100 m Brasse
5	100 m Dos	12	50 m Papillon
6	200 m QNI	13	200 m Libre
7	4 x 50 m Relais QN	14	4 x 50 m Relais Libre

* Les heures de début d'échauffement et de début d'épreuves peuvent être modifiées au besoin.

HORAIRE ET PROGRAMME

Dimanche 15 juin PM	
Échauffement : 13 h* (à déterminer) Début rencontre : 13 h 30*	
Les épreuves de 400m se feront en alternances	
Épreuve	Style
15	400 m Libre
16	400 m QNI



PROCÉDURE D'INSCRIPTION – PROCÉDURE TEMPORAIRE DURANT LA FERMETURE DU REMS

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site : [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises par courriel au responsable des inscriptions Alexandre St-Germain Demers (stga01@hotmail.ca), car le site de Natation Canada n'est toujours pas en fonction.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.
- Aucune inscription sans temps ne sera acceptée (estimation acceptée).

Épreuves

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 3 épreuves individuelles par session.
- 1 épreuve de distance seulement le dimanche (total possible de 7 épreuves).
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 1 épreuve de relais par jour.

Frais de participation

- 95 \$ (taxes incluses)
 - Inclus épreuves individuelles et de relais
 - Inclus les épreuves du samedi matin et dimanche matin
 - Inclus le frais de 7,48 \$ de participation par athlète pour la FNQ.
- 10 \$ supplémentaires pour la 7^e épreuve (épreuve de distance).
 - 1 épreuve de distance dimanche après-midi
- Le paiement devra être remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition. Veuillez faire le chèque à l'ordre de : **Club de Natation Citadins de Vaudreuil**.

Inscription tardive

- Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite.

Modifications et forfaits

- Les forfaits et modifications aux relais devront être faits 30 minutes avant le début de la session.

Temps de passage officiel

Les demandes de temps de passage comme temps officiels devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

*Pénalité pour défaut d'inscription

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :



- La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Résultats

- Les résultats en direct seront disponibles via SplashMe et sur le site temporaire de la FNQ dans les 7 jours suivants la fin de la compétition.

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS (sourds et les malentendants)

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les nageurs S/sourds et malentendant:

<https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf>

- Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance
- Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

Samedi et dimanche : Un déjeuner et des collations seront offerts à tous les bénévoles et les entraîneurs.

! Veuillez par contre apporter votre propre bouteille d'eau.

Dimanche : Un dîner sera disponible pour les bénévoles et les entraîneurs qui participeront aux deux sessions.



Premiers soins : Se présenter au bureau des sauveteurs.

Estrades et spectateurs

- Il y a présence d'estrade pouvant accommoder environ une centaine de personnes.
- Vente de collations sur place au profit du Club de natation Les Citadins.

Stationnement/accès pour les personnes à mobilité réduite

- Deux grands stationnements gratuits sont à votre disposition.



Code de bienséance

- **LES SOULIERS EXTÉRIEURS NE SONT PAS PERMIS DANS LES VESTIAIRES.** Ils doivent être laissés dans l'espace prévu à cet effet, à l'accueil.
- Dans un objectif zéro déchet, nous vous prions de prévoir vos bouteilles d'eau. Aucune bouteille d'eau ne sera distribuée.
- Nous demandons à chaque club de laisser son aire d'attente propre à la fin de la session. Merci de collaborer au maintien de la propreté des vestiaires et des gradins.
- Aucun contenant de verre ne sera toléré sur le bord de la piscine.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des nageurs et nageuses



- Les nageurs et nageuses doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non compétitifs* à la Fédération de natation du Québec.

*Les nageurs et nageuses inscrits non compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.

Admissibilité des entraîneurs et entraîneures

- Chaque entraîneur ou entraîneure participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type provinciale, l'entraîneur ou l'entraîneure d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » du PNCE 101.
- Chaque club devra obligatoirement avoir une entraîneure ou un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur(e) durant une compétition.

Admissibilité des clubs

Chaque club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ.



Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition